

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- L'attestation d'acquittement de la CVEC
- La copie du diplôme ou l'attestation d'obtention du master 1 de droit (obtenu en Université française)
- Si vous êtes boursier.e, la photocopie recto/verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse envoyée par le CROUS

- En cas de reprise d'étude (plus de deux ans d'interruption d'études dans votre cursus ou demandeur d'emploi), la fiche de détermination du régime d'inscription délivré par le service de la formation continue. Contact : Mme GOURREAU – 02 40 14 15 26 – fc.droit@univ-nantes.fr